



**REVUE DE PRESSE**  
**SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE**  
**DU JEUDI 26 JANVIER 2017**



# Le train illimité pour les jeunes, nouveau pari de la SNCF

**TRANSPORTS** La carte TGVmax, pour les 16-27 ans, sera valable pour la plupart des TGV et Intercités moyennant un abonnement mensuel de 79 euros

La SNCF, qui veut lutter contre la concurrence du covoiturage, a annoncé hier le lancement d'une carte de voyage illimitée pour les 16-27 ans, valable sur la plupart des TGV et Intercités, moyennant un abonnement de 79 euros par mois. Avec cette carte, baptisée TGVmax, la SNCF promet « 100 % des destinations TGV et Intercités, 100 % des jours, sur 94 % des trains ». En effet, « les trains de très forte affluence, très prisés par les professionnels, ne sont pas ouverts ».

« Tout cela pour un prix mensuel qui sera moins cher... qu'un aller-retour Paris-Marseille en covoiturage », souligne l'opérateur ferroviaire, qui affiche clairement sa cible : les jeunes. « Sur les 100 millions de voyageurs TGV, ils sont 20 mil-

lions », souligne la directrice générale de Voyages SNCF, Rachel Picard.

Néanmoins, « ils zappent d'un mode à l'autre », a-t-elle ajouté, avouant l'intention de la SNCF de récupérer une partie de la part de marché prise par le covoiturage et le bus. « Ce que nous voulons finalement, c'est qu'ils voyagent mieux, avec tout le confort du TGV, et qu'ils voyagent plus souvent, dans toute la France », a encore indiqué Rachel Picard.

**En seconde classe uniquement** Parallèlement, la carte jeunes 12-27 ans, qui permet de voyager à tarif réduit, détenue par plus de 1 million de personnes selon la SNCF, sera maintenue. « On remboursera la carte jeunes pour les gens qui prennent un abonnement TGVmax », a

assuré Pierre Matuchet, directeur du marketing de Voyages SNCF.

La carte TGVmax est en vente dès à présent. Le nombre d'abonnements n'est pas limité. Contrairement à 2015, lorsque la compagnie avait mis en vente 10 000 abonnements illimités pour les iTGV, baptisés iDTGVmax.

L'abonnement permettra de prendre des places en seconde classe uniquement et pourra être résilié à tout moment après trois mois d'engagement.

Pour s'attaquer au covoiturage, la SNCF a déjà déployé un éventail d'offres « à petits prix ». Elle a également une filiale de covoiturage, iDVRoom, plutôt destinée à des trajets quotidiens de type domicile-gare, qui revendique 125 000 utilisateurs.



DESSIN DE JÉRÔME JOUVRAY, JOURNAL « SPIROU » POUR « SUD OUEST »

## Les défis de la grande vitesse

**TRANSPORTS** Hier, à Poitiers, la SNCF présentait les enjeux ferroviaires de l'année. La situation en cinq points

OLIVIER SARAZIN  
o.sarazin@sudouest.fr

**G**rande vitesse (avec l'ouverture commerciale de la ligne Tours - Bordeaux le 2 juillet), nouveaux horaires et nouveaux tarifs. Mais aussi vastes chantiers dans les gares et sur les lignes régionales... « L'année 2017 sera celle de tous les défis ferroviaires », ont à nouveau martelé hier matin les patrons régionaux de la SNCF, lors de l'ultime déclinaison d'une conférence de presse déjà donnée à Bordeaux (lire notre édition du 11 janvier) et à Limoges. Voici, en cinq points, ce qu'il faut retenir des informations plus locales dévoilées lors de cette réunion.

### 1 C'est décidé : le TGV ne s'arrêtera plus à Ruffec

Bernard Charbonneau, le maire, a beau en appeler à « l'union sacrée » et à une véritable « bataille du rail », l'arrêt quotidien sera bel et bien supprimé avec la mise en service de la LGV. Éric Redonnet, le directeur des lignes TGV pour la Nouvelle-Aquitaine, n'a laissé aucun espoir aux 250 personnes qui ont manifesté les 7 et 21 janvier. Il a déclaré : « À aucun moment, il n'a été prévu que le TGV s'arrête à Ruffec. La convention de desserte si-

gnée en 2011 par Réseau ferré de France, l'État et les collectivités locales concernait les gares de Châteleraut, du Futuroscope, de Poitiers, d'Angoulême et de Libourne, pas celle de Ruffec. Plus récemment, lors de la mission de conciliation confiée à Jean Auroux, il ne fut pas question de Ruffec [...] Un arrêt, ici, rallongerait les trajets de quinze à trente minutes pour une quarantaine de personnes par jour. Cela n'est pas raisonnable, pas envisageable. » En revanche, la SNCF a promis « des liaisons TER efficaces vers Poitiers ».

### 2 La gare d'Angoulême pas prête pour la LGV

Chaque année, ici transitent 1,3 million de voyageurs pour Paris ou Bordeaux, mais aussi en direction ou en provenance de Saintes, Royan et Limoges... La gare d'Angoulême n'est pas celle de la Charente mais de tout un bassin de vie. Les élus locaux assurent que 3 millions de personnes la fréquenteront bientôt, lorsque Paris ne sera qu'à 1 h 35... Or, la gare d'Angoulême (dont le hall n'a pas été retouché depuis 1987) a bien vieilli. La toilette était promise avec l'arrivée de la LGV. Le chantier de rénovation du bâtiment - d'un coût de 37 M € - a débuté en novembre



Une vue de synthèse de la gare d'Angoulême, dont le bâtiment principal sera rénové en avril 2018, mais dont la modernisation complète attendra 2020 ou 2021. DOCUMENT SNCF GARES ETC. CONNEXIONS

et ne sera terminé qu'en avril 2018.

### 3 La passerelle fin 2018, pas avant...

À Angoulême, il était aussi question d'une élégante passerelle enjambant les voies et desservant les quais, un peu comme à Poitiers. L'ouvrage - long de 144 mètres et d'un coût prévisionnel supérieur à 10 millions d'euros (1) - avait été promis à l'horizon 2016 ou 2017. Il ne sera pas livré avant 2018. « Oui, nous avons eu du retard. Il y avait une telle accumula-

tion, un tel volume de travaux à notre plan de charge que cela n'était pas gérable. Notre priorité, c'est la régénération et la consolidation de notre réseau. Nous avons dû différer cette opération. Mais nous tenons le cap », a dit Alain Autruffe, le directeur territorial de SNCF Réseau de Nouvelle-Aquitaine. Il faut également préciser qu'Effia (filiale de la SNCF) ne construirait qu'en 2018 le parking de 200 places prévu de la médiathèque. Enfin, la verrière sur les quais (communément appelée

« marquise ») ne serait rénovée qu'en 2020 ou 2021.

### 4 On prépare l'électrification de la ligne vers Royan

Les travaux préalables à l'électrification de la ligne Angoulême - Saintes - Royan (attendue en 2022 ou 2023) débutent vraiment. Entre Angoulême et Saintes, il faut automatiser la signalisation (à ce jour manuelle, avec un opérateur). Entre Saintes et Royan, il convient de quasiment tout reprendre : rails, traverses, ballast. L'opération, lourde et coûteuse, d'un budget de 34,9 M €, obligera la SNCF à interrompre la circulation des TER entre le 6 novembre 2017 et le 6 avril 2018. Des cars en gares de Saintes et de Royan seront mis à la disposition des clients et usagers.

### 5 Des travaux urgents direction Limoges

Là aussi, la ligne est vétuste. Notamment entre Angoulême et Roumazières, où des traverses doivent être remplacées (pour un montant de 1 M €). Sans ces travaux urgents, la vitesse des TER, déjà limitée à 70 km/h, tomberait à 40 km/h ! Une « mise à niveau » de l'ensemble de la ligne Angoulême - Limoges coûterait de 35 à 120 M € et ne semble pas d'actualité. « Les scénarios seront étudiés avec la Région Nouvelle-Aquitaine », dit M. Autruffe.

1) Sous maîtrise d'ouvrage du Grand-Angoulême.

# Des étudiants appelés à faire le bilan à mi-mandat

**POLITIQUE** La Ville confie une étude de son projet politique à l'Université de Pau. L'opposition s'étonne

PHILIPPE MÉNARD  
p.menard@sudouest.fr

L'intitulé de la première délibération au menu du Conseil municipal, hier soir, interpelle : « Accompagnement pour la définition et le pilotage du projet politique de la Ville de Cognac : convention de partenariat avec l'Université de Pau ». « Depuis trois ans, on a pris plus de temps à équilibrer le budget qu'à réfléchir à un projet pour donner une vision aux services. C'est l'objectif de cette convention, et cela, sans dépenser de l'argent que nous n'avons pas », précise le maire, Michel Gourinchas.

Pour l'opposition de droite, tout cela reste bien « vague ». « C'est quand même un document qui apparaît assez politique. On parle de bilan, de votre bilan à mi-mandat, de projet politique... Cela risque de ne pas être le même que le nôtre », lance le Républicain Noël Belliot, qui se dit « surpris ». « Toutes les composantes du Conseil municipal seront associées », veut rassurer Michel Gourinchas.

## Pas de mise en concurrence

Noël Belliot s'étonne aussi que ce travail soit confié à l'Université de Pau, « qui n'a pas de références significatives dans ce domaine ». Elle en a au moins une ici, puisqu'un partenariat similaire avait été conduit lors du mandat précédent avec Grand-Cognac. Selon le maire, le résultat



Pour Michel Gourinchas, ce système est moins coûteux que le recours au privé. ARCHIVES ANNELACALD

était plutôt satisfaisant. « Sur le principe, que des universités se retrouvent les manches pour faire du conseil de terrain, je trouve ça plutôt satisfaisant », intervient le Vert Jean-François Hérouard.

Romuald Carry, adjoint aux Sports, va dans le même sens, soulignant l'intérêt pédagogique de cette démarche pour des étudiants préparant un Master 2 (bac +5). Pourquoi ne pas avoir fait jouer la concurrence, dans la mesure où la rémunération, 26 000 €, est au-dessus du seuil de 25 000 €, qui déclenche une procédure de mise en marché, s'interroge encore Noël Belliot. « C'est hors champ concurrentiel, parce qu'on

travaille avec une université », répond Michel Gourinchas. Selon lui, le recours au privé aurait été plus coûteux, 57 000 € selon une estimation.

## Politique, pas au sens partisan

La divers droite Émilie Richaud tique sur une définition un peu floue des objectifs. « Il faut prendre le terme "politique de la ville" comme l'ensemble des actions de la collectivité », répond Simon Clavurier, élu de la majorité. Il ne faudrait donc pas y voir une vision partisane. « Cela doit nous servir à accompagner notre regard un peu plus lucidement », abonde son collègue Claude Guindet, qui se dit ravi de recourir à une

structure publique. « L'objectif est de définir l'activité des services au sens large, en tenant compte du contexte local, qui évolue vite et fort. Cette étude tombe à point nommé, avec l'arrivée de l'Agglo. Peut-être même trop tard », estime le premier adjoint, Patrick Sedlacek.

« C'est ce que j'allais dire, on attend la mi-mandat pour définir la politique de la Ville », ironise Émilie Richaud. « Il ne t'a pas échappé qu'on avait un programme lors de notre campagne électorale », rétorque Michel Gourinchas.

La délibération est adoptée, avec huit abstentions du côté des oppositions.

## Le Conseil de développement se réunit ce soir

**POLITIQUE** Le Conseil de développement est une entité méconnue. Pourtant, il s'agit d'un instrument au service du Syndicat de Pays Ouest-Charente. Son assemblée générale a lieu ce soir, à 19 h 30, à Jarnac (salle des fêtes). Il sera question du devenir de l'assemblée avec la naissance, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, de l'Agglo de Grand-Cognac, et aussi de la 5<sup>e</sup> édition des Prix du développement durable.

# La mairie adhère au service entretien de Grand Cognac



Le maire Christian Decoodt entouré des maires adjoints Jean-Yves Thibaud et Laurence Lamarque. PHOTO C.-C.G.

Lundi 23 janvier, le conseil municipal était réuni pour débattre de l'adhésion de la commune au service commun « entretien stades et espaces verts » proposé par Grand Cognac. Le maire Christian Decoodt précise donc que ce service a pour mission d'intervenir pour l'entretien des terrains de sport, la commune remboursant les frais de fonctionnement du service commun qui s'effectuera sur la base d'un coût unitaire de fonctionnement multiplié le nombre d'heures selon les critères établis par Grand Cognac ; le coût unitaire de fonctionnement sera défini par délibération du Conseil Communautaire.

L'intervention pour la commune portera sur le sablage annuel du terrain de sport. Ce projet a été validé à l'unanimité par les élus.

## Du yoga à la salle associatif

Ensuite, les élus ont abordé la fixation d'un tarif de location de la salle des associations. Christian Decoodt explique avoir reçu une personne de Jarnac-Champagne souhaitant louer la salle des associations pour y dispenser des cours de yoga une heure par semaine, de 10 h 30 à 11 h 30 avec une gratuité de deux mois pour lui permettre de « lan-

cer » son activité. Mise aux voix, cette demande a été validée par les élus à raison de 15 euros/l'heure et ce deux mois après le début des cours.

À propos du planning de cette salle, Christian Decoodt informe de la venue de la MSA (la sécurité sociale agricole) du 10 mars au 16 juin dans le cadre de conférences sur « l'équilibre pour les aînés ».

## Médailles du travail

Une délibération a été votée à l'unanimité concernant l'autorisation donnée au maire Christian Decoodt pour « engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2016, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette jusqu'au vote du prochain budget ».

Parmi les sujets divers, le maire Christian Decoodt informe qu'il a été demandé un chiffrage pour réalisation de l'accessibilité à l'agence postale et ce, pour une concrétisation avant l'été.

Enfin, Christian Decoodt a évoqué la remise de médailles du travail, 20, 30 et 40 ans, au personnel de la commune. La cérémonie aura lieu le 15 février à 18 h 30, à la salle du conseil municipal.

**Colette-Christiane Guné**



## Plus de neuf parents sur dix insatisfaits de l'école

Selon un sondage BVA réalisé pour l'Apel et que La Croix a publié hier, plus de 9 parents d'élèves sur 10 - public et privé confondus - voudraient voir l'école réformée : dans certains domaines pour 52% d'entre eux, en profondeur pour 44%. Car les parents sont conscients des lacunes révélées par des études récentes, réalisées par ou avec l'éducation nationale, et qui attestent notamment d'une baisse de niveau en orthographe et d'une vraie faiblesse en mathématiques, matière dans laquelle nos élèves de CM1 sont bons derniers de la classe européenne. Mais elles apparaissent en pleine lumière au moment du passage au collège.

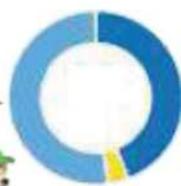
Selon Julien Goarant, directeur clientèle chez BVA, interviewé dans La Croix, «les lacunes, identifiées trop tard, se font sentir pleinement à partir du collège».

Autre source d'insatisfaction, l'influence des inégalités sociales sur les résultats des écoliers: les deux tiers des parents estiment que l'école ne sait pas «s'adapter à chaque enfant».

Ils estiment donc que les élèves devraient pouvoir, au moins jusqu'à la fin du collège, effectuer les devoirs à l'école, après les cours, avec l'aide d'un adulte compétent. On en est loin...

### Aujourd'hui l'école doit-elle ... ?

être réformée dans certains domaines 52%



être réformée en profondeur 44%

ne pas être réformée 4%



### Aujourd'hui l'école ...

permet à tous les élèves de maîtriser les fondamentaux



permet de réduire les inégalités sociales



sait s'adapter à chaque enfant



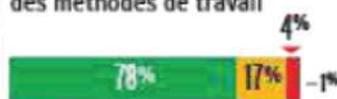
■ Oui, tout à fait ■ Oui, plutôt ■ Non, plutôt pas ■ Non, pas du tout

### Quel est le rôle de l'école ... ?

transmettre à l'élève les savoirs fondamentaux



apprendre à l'élève à apprendre, en lui faisant acquérir des méthodes de travail



former l'élève pour qu'il soit capable de réussir sa vie professionnelle



former des citoyens partageant des valeurs communes



■ Le pensent absolument ■ Le pensent ■ Ne le pensent pas ■ Ne ce prononcent pas

Enquête réalisée en ligne pour l'Apel et La Croix auprès d'un échantillon de 604 parents d'enfants scolarisés au primaire et/ou au secondaire du 4 au 9 janvier 2017. Un échantillon de 604 parents d'enfants scolarisés. La représentativité de cet échantillon est assurée par la méthode des quotas. INFOGRAPHIE CL

## Rentrée 2017: moins d'élèves, plus de profs, plus d'options

**A**près le comité technique académique qui s'est tenu à Poitiers mardi, le rectorat a présenté les changements prévus à la rentrée dans l'académie et donc en Charente. Les effectifs attendus dans le département sont en baisse: 485 élèves de moins dans le premier degré, 39 dans le secondaire.

Pourtant, même si la tendance à la baisse concerne aussi les Deux-Sèvres, la Charente-Maritime et la Vienne, l'académie accueillera 79 emplois de plus dans le premier degré dont 11 seront dévolus à la Charente. Le rectorat entend notamment *«améliorer la qualité de l'offre éducative en ruralité»*, *«conforter l'enseignement spécialisé»* et *«soutenir les élèves issus des familles les moins favorisées»*.

Dans le second degré, 75 postes supplémentaires sont attendus. Leur répartition dépend de la carte des formations et vise notamment à *«soutenir les établissements les plus fragiles»* et à *«mettre en œuvre le plan national "500 nouvelles formations en lycée professionnel"»*. Dans le cadre de ce plan, six ouvertures sont prévues dans les lycées charentais: les CAP «agent de

sécurité» et «cordonnier bottier» à Jean-Rostand à Angoulême, un BTS «services informatiques aux organisations» à Elie-Vinet à Barbezieux, les bac pro «système numérique option sûreté et sécurité des infrastructures de l'habitat et du tertiaire» et «électrotechnique, énergie, équipements communicants» à Louise-Michel à Ruffec, ainsi qu'une mention complémentaire «maintenance en équipement thermique individuel - niveau V» à Sillac à Angoulême. En revanche, le bac pro «gestion administration» du lycée Jean-Rostand ferme.

Enfin, plusieurs propositions de nouveaux enseignements ont été faites. Le lycée Marguerite-de-Valois à Angoulême devrait voir s'ouvrir un enseignement d'exploration «langues et cultures de l'antiquité» (en seconde) ainsi qu'une option «informatique et création numérique» (en 1<sup>re</sup>). Cette dernière ouvrira également au lycée Charles-Coulomb d'Angoulême (en 1<sup>re</sup> ES et S). Les terminales STMG d'Elie-Vinet à Barbezieux devraient, eux, pouvoir suivre une spécialité «système d'information de gestion».

# Cognac : Logélia investit 10 millions d'euros

■ La construction de 64 maisons, l'achat de 40 logements, la démolition de deux blocs dans le quartier Saint-Martin...

■ Logélia multiplie les projets à Cognac en 2017.



Olivier Pucek, directeur de Logélia, était hier à Cognac, ici devant le terrain qui va accueillir les 34 logements individuels. Photo F. B.

Frédéric BERG  
f.berg@charentelibre.fr

Le rachat de 40 logements, la construction de 34 maisons et la démolition de deux blocs, tout ça dans le quartier Saint-Martin, la réalisation de 30 pavillons dans le quartier de La Chaudronne. Logélia, le bailleur social qui gère 7 100 logements en Charente, s'appête à investir près de 10 millions d'euros à Cognac où il est déjà propriétaire de 1 600 appartements. Un programme qui décline quatre projets, la plupart étant liés au développement de la base aé-

rienne de Cognac-Châteaubernard. Dans le cadre d'une convention avec l'armée de l'air, la plupart des logements existants ou à venir dans le quartier Saint-Martin sont destinés à des militaires. «*Nous n'avons pas assez de logements individuels et pourtant la demande est importante*», justifie Olivier Pucek, le directeur de Logélia.

## Epsilon : 40 appartements

C'est le dossier le plus avancé. Lo-

gélia est propriétaire depuis début janvier des six bâtiments (40 appartements) du n°31, de la rue Montesquieu, sur un secteur connu par les Cognacais sous le nom de Cité de l'Air. Le bailleur social a payé 1,7 million d'euros à la SAEML Territoires-Charente, propriétaire depuis 2013. Cet ensemble baptisé Epsilon est en bon état. «*La SAEML a préféré vendre, considérant que sa vocation n'était pas de gérer des logements. On a réajusté les loyers, la plupart à la baisse et on prévoit un programme d'investissement notamment pour rafraîchir les cuisines*», explique Olivier Pucek.

## Alpha : 34 logements individuels

La vente définitive est prévue en février. Il s'agit d'une Vente en état futur d'achèvement (Vefa), ce qui signifie que Logélia achète sur plan un projet déjà ficelé. Là encore c'est Territoires-Charente qui vend pour 3,5 millions d'euros (travaux compris) le projet baptisé Alpha. 24 maisons individuelles avec petit jardin, terrasse, garage (voir ci-contre) et 10 logements individuels superposés. Livraison des maisons prévue au début de l'été.

## Cité des Rentes : deux blocs à démolir

L'acquisition et la construction de nouveaux logements devraient être l'occasion de démolir deux des cinq blocs de la cité des Rentes, toute proche de l'ancien hôpital de Cognac. Ça représente 32 logements. «*Notre projet est global, et permet aussi de trouver un équilibre financier. Démolir deux bâtiments anciens permettrait aussi de créer un peu d'espace*», souligne Olivier Pucek. Le coût de la démolition est estimé à 650 000 euros.

## 30 maisons rue de La Chaudronne

Autre projet, autre quartier. Cette fois Logélia achète toujours dans le cadre d'une Vente en état futur d'achèvement le projet de 30 maisons individuelles à la société Clémentine Développement, basée en région parisienne. Montant : 3,8 millions d'euros. Le Clos du Canada est situé rue de La Chaudronne, à côté du lycée Jean-Monnet. Le contrat dit de réservation doit être signé courant mars et les travaux démarrer dans la foulée.



Le plan des maisons individuelles du lotissement de l'Alpha.

Repro CL

# Conseil municipal

## L'université de Pau va ausculter Cognac

**L**e conseil municipal de Cognac réuni hier soir a sans doute été le plus court de la mandature. 30 minutes bien pesées pour essentiellement discuter d'une convention de partenariat entre l'université de Pau et la Ville. Il s'agit d'une étude visant la «*définition et le pilotage du projet politique*» de la Ville. Un travail en trois phases pour réaliser un diagnostic, l'élaboration d'un bilan et d'une priorisation des politiques publiques avant de préconiser une adaptation de l'organisation et des outils de communication. Bref, un audit complet avec, si possible, des solutions à la clé. Le coût : 26 000 euros HT. Noël Belliot, porte-parole du groupe d'opposition

Les Républicains s'est interrogé sur «*un document très politique*» et a posé la question d'une mise en concurrence pour la réalisation de ce travail. Émilie Richaud, du même groupe d'opposition, a reproché le «*côté vague de l'étude*»: «*Ce que vous cherchez à faire n'est ni clair, ni explicite.*» Michel Gourinchas, le maire a notamment répondu : «*Si nous étions passés par le privé ça nous aurait coûté le double.*» Claude Guindet, élu de la majorité a renchéri : «*Je trouve très intéressant de travailler avec une université publique. Ce travail doit nous servir.*» Le projet doit durer un an.

F. B.

### ■ CHÂTEAUBERNARD

**Assemblée générale de la Gaule cognaçaise demain.** L'Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique (AAPPMA) tiendra son assemblée générale demain vendredi 27 janvier à 20h30 à la salle Jean-Tardif à Châteaubernard.